



NOUVELLES RÈGLES DE GOLF 2019

L'essentiel à savoir pour vos parcours

POURQUOI DES NOUVELLES REGLES ?

- Les règles de golf avaient besoin d'être modernisées pour répondre aux besoins du jeu d'aujourd'hui.
- Des comités de règles de golf, du R&A et de l'USGA mais aussi des joueurs de tous les niveaux se sont penchés durant 5 ans sur cette refonte.
- Les 24 nouvelles règles sont modernisées, moins compliquées et mieux adaptées au jeu.
- Elles sont entrées en vigueur le 1er janvier 2019. Vous les trouvez en plusieurs langues (version complète et version joueur) sur le site internet du Golf Club La Côte : <http://golfclublacote.ch/pages/regles/>
- Pour vous faciliter la tâche, nous vous avons préparé un résumé avec l'essentiel à savoir pour vos prochains parcours. Il sera affiché à la réception du Golf Parc. Nous vous laissons le découvrir, bonne lecture !

LE NOUVEAU JARGON

- La totalité du parcours est désormais appelée « **zone générale** » à l'exception des **4 zones spécifiques** suivantes:
 1. La **zone de départ** du trou
 2. Les **bunkers**
 3. Les **greens**
 4. Les **zones à pénalité** (penalty areas) :
 - définies par des piquets rouges ou des piquets jaunes
 - ces zones à pénalité ne doivent plus forcément contenir de l'eau
 - 3 options de dégagement avec **1 coup de pénalité** :
 - 1) rejouer depuis le dernier emplacement
 - 2) en arrière sur la ligne drapeau et point d'entrée
 - 3) dégagement latéral à 2 clubs du point d'entréeOn peut aussi jouer **sans pénalité** dans la zone de pénalité en posant le club à l'adresse.
- Les **conditions anormales du parcours** définissent :
 1. de l'**eau temporaire** (anciennement « eau fortuite »)
 2. un **terrain en réparation** (« GUR »)
 3. **tout trou creusé dans le sol par un animal** (sauf les vers ou les insectes)
 4. une **obstruction inamovible**Un dégagement sans pénalité est autorisé en partant du point de référence le plus proche de dégagement complet qui détermine la zone de dégagement (demi-cercle de 1 club).
- **Zone de dégagement** : définit la zone spécifique dans laquelle un joueur doit dropper une balle en se dégageant selon une règle.
- **Détritus**: tout élément naturel non attaché qui peut être enlevé aisément tel que pierre, herbe coupée, feuille, branche, bâton, animal mort ou déchet d'animal, vers, insectes, toiles ou monticules et mottes de terre compacte (y compris carottes d'aération).

SUR LA ZONE GENERALE

- le jeu rapide est encouragé : **pas plus de 40 secondes pour jouer son coup**
- incitation au « **ready golf** »: que ce soit en partie amicale ou en compétition (**en stroke play uniquement** mais pas en match play), le joueur qui est prêt joue sans forcément respecter l'honneur comme auparavant.

DROPPER (REGLE 14)

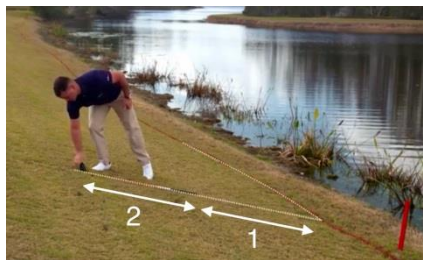


Dropper sa balle à hauteur de genou et non plus à hauteur d'épaule. Attention, on ne s'agenouille pas pour droper, on ne met qu'un genou à terre.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=hBWswDE7Ab0&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Ziq&index=5

LONGUEUR DE CLUB



La longueur d'un club pour un drop dans la zone de dégagement est **définie par le club le plus long** du sac (sauf le putter) sélectionné par le joueur pour le tour.

Vidéo :

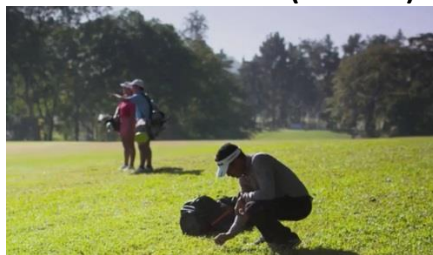
https://www.youtube.com/watch?v=30bDHVDVghY&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Ziq&index=6

TEMPS DE RECHERCHE (R. 18)



Temps de recherche d'une balle: 3 minutes au lieu de 5 (le chrono démarre quand le joueur ou son caddie débute la recherche). Passé ce délai, la balle est considérée comme perdue.

IDENTIFIER SA BALLE (REGLE 7)



Si nécessaire **un joueur peut**, à tout moment et sans avertir ses partenaires, **marquer sa balle pour l'identifier**, voir si elle est endommagée ou voir si son lie autorise un drop.

Mais attention, le joueur sera pénalisé d'un coup lorsque la balle est marquée et relevée **sans raison valable**.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=WE0aFaNI8jM&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Ziq&index=24

BALLE DEPLACÉE (REGLE 7)



Balle déplacée accidentellement lors d'une recherche ou lors de son identification : pas de pénalité, on replace la balle où elle était.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=Hxcq-BbAP9s&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Ziq&index=1

BALLE ENFONCÉE (REGLE 16)



Balle enfoncée (doit se trouver en partie au moins en-dessous du niveau du sol) dans son pitch quel que soit l'endroit (sauf bunker): la dropper sans pénalité à 1 longueur de club sans se rapprocher du trou. Le point de référence est le point situé directement derrière l'endroit où la balle est enfoncée.

SUR LA ZONE GENERALE (SUITE)

DOUBLE FRAPPE (REGLE 10)



Plus de pénalité si un joueur frappe deux fois sa balle sans en avoir l'intention. Le joueur ne comptera qu'un seul coup.

BALLE TOUCHE QQCH (R. 11)



Plus de pénalité si une balle touche accidentellement (cela ne doit pas être fait intentionnellement) son joueur, un joueur ou un équipement. On joue la balle où elle repose.

DETRITUS (REGLE 15)



Il est désormais possible d'enlever les débris (voir définition en page 1) sans pénalité n'importe où même dans les bunkers et dans les zones à pénalité. La balle ne doit pas se déplacer. Si elle se déplace, il faut la replacer avec 1 coup de pénalité.

TROU D'ANIMAUX (REGLE 16)



Il est désormais possible de **dropper sans pénalité sa balle si elle repose dans un trou de tout animal** (sauf les insectes et les vers). La restriction aux trous d'animaux fousseurs, reptiles et oiseaux n'est plus valable.

BALLE PROVISOIRE (REGLE 18)



Il est désormais possible de **jouer une balle provisoire même après avoir cherché votre première balle pendant un certain temps** (mais attention à la limite maximale des 3 minutes pour la recherche). Auparavant on ne pouvait jouer une balle provisoire uniquement avant de s'avancer pour la recherche.

POINTS IMPORTANTS

BALLE HORS-LIMITES OU PERDUE

En cas de **balle hors-limites ou perdue**, une règle locale, si elle est appliquée, permet au joueur de dropper une balle à proximité de l'endroit où la balle d'origine a été perdue ou est passée hors-limites en rajoutant 2 coups de pénalités à son score.

Cette règle, qui n'est pas applicable chez les professionnels ou les amateurs de haut niveau, **ne sera pas inscrite dans les règles locales du Golf Parc du Signal de Bougy**. Très rares sont les clubs en Suisse à avoir adopté cette règle (d'où l'importance de lire les règles locales du parcours que vous jouez).

Il faudra donc suivre la **procédure classique au Signal de Bougy**, à savoir : retourner à l'endroit où vous avez joué votre dernier coup et dropper avec 1 coup de pénalité à moins d'1 longueur de club (sur le départ, vous pouvez poser la balle sur un tee). Si, par contre, vous avez déjà joué une balle provisoire (ce qu'on vous encourage à faire par gain de temps), celle-ci devient la balle en jeu avec 1 coup de pénalité.

A noter enfin que **si votre balle a atterri dans une zone à pénalité**, vous n'avez pas la possibilité de jouer une balle provisoire. Procédez selon la règle régissant les zones à pénalité (voir p. 1 de ce document).

BALLE AU REPOS DEPLACÉE (SYNTHESE) – REGLE 9

Une balle au repos déplacée par :

- **le joueur ou son équipement :**
 - lors de la **recherche** : replacer la balle sans pénalité (cf p. 2)
 - lors de la **préparation d'un coup** en posant le club à terre ou en faisant un swing d'essai : replacer la balle avec 1 coup de pénalité (exception sur le green : sans pénalité, cf p. 5)
 - **détritus** : en enlevant un débris : replacer la balle avec 1 coup de pénalité (exception sur le green : sans pénalité)
 - **obstructions inamovibles** : en enlevant des objets artificiels (râteau, etc.) : replacer sa balle sans pénalité
 - **en marquant et relevant sa balle** : replacer la balle sans pénalité
- **par une influence extérieure** : si la balle est déplacée par une force extérieure (un autre joueur, un spectateur, un animal, etc.) : replacer la balle sans pénalité
- **par une autre balle** : si la balle est touchée et donc déplacée par une autre balle : replacer la balle sans pénalité (l'autre balle doit être jouée où elle repose)
- **par le vent ou la gravité** : si la balle est déplacée par un coup de vent ou si elle bouge toute seule : jouer la balle depuis sa nouvelle position sans pénalité (exception : sur le green : si la balle a été marquée, relevée et replacée auparavant, elle doit être replacée sans pénalité).
- **par l'adversaire en match play** : si la balle est déplacée accidentellement lors de la recherche ou sur le green, aucune pénalité, sinon (intentionnellement) 1 coup de pénalité pour l'adversaire. Il faut replacer sa balle à son endroit d'origine.

DANS LES BUNKERS

TOUCHER SABLE (REGLE 12)



Pas de pénalité si un joueur touche le sable sans intention avec sa main ou un club dans un bunker alors que sa balle repose dans celui-ci.

Il sera **pénalisé d'1 coup** s'il touche le sable :

- avec sa main ou son club pour tester les conditions du bunker
- en faisant un coup d'essai
- avec le club dans la zone juste derrière ou devant la balle
- en effectuant le backswing pour jouer le coup.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=Fs2brcxTPeo&index=17&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq

BALLE INJOUABLE (REGLE 19)



Nouvelle option. S'il la considère comme injouable, **le joueur a la possibilité de déposer sa balle hors du bunker avec 2 coups de pénalité**. Déposer sur une ligne partant du trou et passant par l'emplacement de la balle injouable sans se rapprocher du trou.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=Ce4dxU7bO8E&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&index=18

SUR LES GREENS

BALLE DEPLACÉE (REGLE 13)



Plus de pénalité si le joueur déplace accidentellement sa balle ou son marque-balle sur le green. On replace la balle ou le marque-balle où elle/il était.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=jqmRiqWzLHs&list=PLPaAMxYPZcl-dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&index=2

BALLE QUI BOUGE (REGLE 13)



On replace la balle à sa position initiale sans pénalité si celle-ci s'est déplacée par elle-même, par le vent ou toute force naturelle après avoir été marquée ou replacée.

Si la balle n'a pas été relevée et replacée avant d'être déplacée par le vent, l'eau ou d'autres forces naturelles, elle doit être jouée depuis son nouvel endroit.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?index=11&list=PLPaAMxYPZcl-dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&v=h3XOhjpvScE

TOUCHER LE DRAPEAU (R. 13)



Plus de pénalité si la balle touche le drapeau resté dans le trou non pris en charge ou reposant sur le green.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=7AJGPSFn5Pk&index=14&list=PLPaAMxYPZcl-dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq

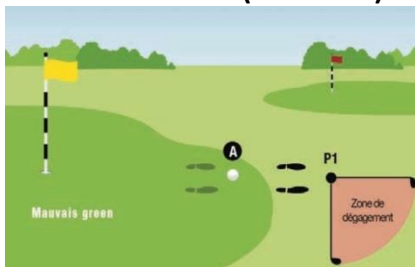
BALLE COINCÉE (REGLE 13)



Une balle coincée contre le drapeau est considérée comme entrée dans le trou du moment qu'une partie de celle-ci est en-dessous du niveau de la surface du green.

A noter aussi que, si on enlève le drapeau et que la balle, dont aucune partie n'est sous le niveau de la surface du green, se déplace sans tomber dans le trou, la balle n'est pas considérée comme entrée dans le trou ; elle doit être remplacée sans pénalité sur la lèvre du trou pour le prochain coup.

MAUVAIS GREEN (REGLE 13)



Si une balle repose sur le mauvais green, le joueur doit se dégager complètement (balle et stance) à une longueur de club sans pénalité et sans se rapprocher du trou. Auparavant le joueur pouvait garder son stance sur le mauvais green.

SUR LES GREENS (SUITE)

REPARATION DEGÂTS (R. 13)



Possibilité de réparer tout dommage sur le green et votre ligne de jeu causé par une personne ou une influence extérieure (impacts de balle, marques de crampons, éraflures causées par un équipement ou le drapeau, bouchons d'anciens trous, joints de plaquage de gazon, marques d'outils ou d'animaux, objets enfoncés comme glands, pierres, etc.) mais pas les imperfections naturelles (trous d'aération, mauvaises herbes, les dommages causés par la pluie ou d'autres forces naturelles) ni l'usure normale du trou.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=KardyDCmOmA&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&index=12

A noter aussi qu'il n'y a plus de pénalité si un joueur ou son caddie touche sa ligne de jeu tant qu'il n'améliore pas les conditions de jeu.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=OEuAAadm5K3E&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&index=13

ASSISTANCE (REGLE 10)



Le caddie ou un joueur ne peut plus se tenir sur une ligne derrière le joueur ni l'aider à s'aligner à partir du moment où celui-ci commence à prendre son stance pour réaliser son coup (cette règle vaut donc aussi pour le parcours) ou son putt.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=oe1vEseCW8I&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&index=19

A noter aussi qu'il n'est plus permis de poser un club ou son putter sur le green, sur le départ et sur le parcours pour aider à l'alignement.

A noter enfin que le caddie a le droit de marquer la balle de son joueur ou relever son pitch sans demander l'autorisation comme auparavant.

Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=7su4dxaTWW4&list=PLPaAMxYPZcl--dBs7Ah-OsZGPSETG_Zjq&index=20

DANS LES ZONES A PENALITE (PIQUETS ROUGES OU JAUNES)

TOUCHE SOL OU EAU (REGLE 17)



Vous pouvez désormais poser votre club au sol ou dans l'eau quand vous jouez une balle depuis une zone à pénalité.

OPTION DROP (REGLE 17)



Il n'est désormais plus possible de dropper sur le côté opposé dans une zone à pénalité délimitée par des piquets rouges à moins qu'une règle locale l'autorise.

Au **Signal de Bougy**, nous avons maintenu l'interdiction de dropper sur le côté opposé.

EAU OU NON



Les zones à pénalité (autrefois obstacles d'eau), délimitées par des piquets rouges ou jaunes, ne doivent plus nécessairement contenir de l'eau.

Les golfs sont donc libres de marquer d'autres parties du parcours comme zones à pénalité pour permettre de dropper latéralement et accélérer ainsi le jeu.

Nous l'avons fait au **Signal de Bougy** sur certains trous (3 et 7).

REGLES LOCALES ET MARQUAGE DU PARCOURS

L'introduction des nouvelles règles de golf 2019 nous a conduits à :

- Modifier les **règles locales du Golf Parc du Signal de Bougy**. Nous vous invitons à les lire. Vous les retrouvez sur vos supports habituels (stroke saver, carte de score et panneaux d'affichage au club house) mais aussi sur nos sites internet du Golf Parc et du Golf Club : <http://golfclublacote.ch/pages/regles/local.html#R%C3%A8gles%20locales>
- Revoir le **marquage du terrain**. Des zones à pénalité délimitées par des piquets rouges ont été créées (trou 3 et trou 7). Plus généralement, le marquage de notre parcours a été clarifié et simplifié avec notamment l'enlèvement de certains hors-limites superflus.

LITIGE OU QUESTIONS

- En cas de **litige ou de question en compétition**, nous vous recommandons de jouer 2 balles puis de vous adresser à la réception du Golf Parc après votre parcours.
- En cas de **questions** sur les nouvelles règles, le comité d'épreuve, composé du manager, du Capitaine du Club et d'un membre spécialisé des règles, répondent en tout temps à vos questions ou remarques. Par ailleurs, l'Association Suisse de Golf a créé une adresse e-mail pour répondre à vos questions: rulesquestions@asg.ch

SOURCES

- **Expert Golf** (en Français, Anglais et Allemand) :
<http://expertgolf.com/de/golfregeln-2019/changes-de-rgles/>
- Le très pratique **livret des nouvelles règles 2019**, édité par « Expert Golf », est en vente à notre réception du Golf Parc du Signal de Bougy au prix de CHF 19,50.-. Une aide précieuse à conserver dans son sac de golf !
- La version intégrale des règles de golf pour le joueur est disponible au prix de CHF 8.- dans un petit livret en Français, Allemand et Anglais à la réception du Golf Parc du Signal de Bougy.
- Des **vidéos** (en Anglais) expliquent clairement les nouvelles règles de golf, leur principe et toutes sortes de situations :
<http://www.usga.org/content/usga/home-page/rules-hub/rules-modernization/major-changes/major-changes.html#relief>